

ENSEMBLE POURSUIVONS L'HISTOIRE DE LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE

PROJET ASSOCIATIF 2024 – 2029



Rien ne se fera sans les jeunes

Bertrand Schwartz, fondateur des Missions Locales

SOMMAIRE

- PRÉAMBULE.....3
- LE CADRE DU PROJET.....4
 - Pourquoi un projet associatif ?4
 - La méthodologie adoptée4
 - La Feuille de route5
- L'ASSOCIATION5
 - Notre identité5
 - Nos racines6
 - Nos missions.....6
 - Nos valeurs7
 - Notre éthique8
 - Chiffres clés 20238
 - Financements 20238
 - Ressources Humaines et structuration interne.....9
 - Le climat social9
 - Le plan d'action 2022 /2024 10
 - La gouvernance..... 11
 - L'équipe 11
 - L'organisation..... 12
- L'ENVIRONNEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL 13
 - Couverture géographique 13
 - Diagnostics territoriaux 14
 - Principaux partenaires 15
- PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT..... 18
 - Notre vision 18
 - Nos orientations stratégiques..... 18
 - Deux principes fondamentaux à préserver et à faire vivre 18
 - Trois axes d'évolution et de progrès 18
 - Le plan d'action 19

PRÉAMBULE

La Mission Locale des Hauts de Garonne fête ses 42 ans, l'une des toutes premières à voir le jour sur le territoire national à la suite du rapport Schwartz¹.

A la confluence des politiques Jeunesse menées par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux métropole, les Communautés de communes et Communes de notre secteur géographique, nous composons avec les objectifs poursuivis par nos partenaires et financeurs et sommes, plus que jamais, motivés pour contribuer à la pérennisation de notre action au service des jeunes de notre territoire.

La Mission Locale des Hauts de Garonne vient de traverser une période compliquée et de transformation rapide imposée par le souci de restauration d'un climat social serein et d'une meilleure efficacité. Après une année 2022 mouvementée, nous avons su collectivement trouver l'énergie pour dépasser les difficultés rencontrées, insuffler une nouvelle dynamique et tourner la page.

A ce moment de notre histoire commune, il nous est apparu comme une évidence d'engager une réflexion fédérative autour d'un projet associatif, jusqu'alors inexistant, retraçant notre histoire, nos valeurs, nos missions, notre vision.

Ce document de référence, partagé avec le conseil d'administration, les salariés, des partenaires et des jeunes, fixe les orientations stratégiques pour les années à venir. Il est décliné de manière opérationnelle par l'écriture d'un plan d'action.

Parallèlement, nous avons initié la démarche de travail concernant la labellisation de la Mission Locale avec pour objectif de l'obtenir sur le premier trimestre 2025.

Ensemble nous avons fixé le cap, planifié l'expédition, maintenant larguons les amarres !



¹ 1981 Rapport de Bernard Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

LE CADRE DU PROJET

Pourquoi un projet associatif ?

Véritable outil de pilotage, le projet associatif oriente les actions d'une association conformément à sa vision et ses valeurs. Ce document-clé est essentiel pour créer l'adhésion au sein d'une structure. Le projet associatif est un socle qui fait sens pour l'association et les partenaires.

Sa réalisation est le résultat d'un exercice collectif de réflexion et de prospective. Une prise de hauteur qui permet de **retracer qui nous sommes « notre histoire », ce que nous faisons « nos missions » et ce que nous voulons faire « notre vision »**.

Le projet associatif de la Mission Locale des Hauts de Garonne **fixe le cap de son action pour les cinq prochaines années : 2024/2029**.

Fidèle à notre histoire, nos valeurs et notre éthique, **il promeut un modèle d'accompagnement global des jeunes** dans la lignée des préconisations de son texte fondateur.

« Seuls les jeunes qui trouvent un lieu où il leur est possible de « reglobaliser » une vie éclatée : école, rue, entreprise, logement, ..., arrivent à se situer et à s'insérer dans la société ». Bertrand Schwartz – Extrait du rapport de 1981.

Sa déclinaison opérationnelle, ancrée dans notre territoire, débouche sur un plan d'action qui pourra être réajusté en fonction de l'évolution du contexte afin de toujours répondre à notre ambition d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La méthodologie adoptée

Ce projet est le résultat d'un travail collaboratif associant le Conseil d'Administration, les professionnels de la Mission locale, des partenaires et des jeunes.

Cette approche nous a permis de croiser les grandes lignes politiques avec les besoins identifiés et de définir, ensemble, un plan stratégique cohérent en lien avec nos valeurs et nos missions.

Réfléchi dans une logique de continuité entre le passé, le présent et le futur, ce projet a été conduit en trois grandes étapes fondées sur les questions suivantes :

- ⇒ **D'où venons-nous ?**
- ⇒ **Où en sommes-nous ?**
- ⇒ **Où voulons-nous aller ?**

C'est à partir de ces trois thématiques de réflexion que les différents chapitres, ici présentés, ont été conçus.

La Feuille de route



Séminaire des 06 et 07 octobre 2022 : Vers un projet commun.



Octobre 2022 à octobre 2023 : mise en œuvre des actions prioritaires en lien avec le bureau et le CA.



Séminaire des 16 et 17 octobre 2023 : déclinaison des axes d'évolution et de progression pour les cinq années à venir : contexte actuel, objectifs, actions en cours à ce jour et à développer, indicateurs de suivi.



Février 2024 : Diagnostic territorial.



17 juillet 2024 : ateliers projet associatif. Une journée avec jeunes et partenaires pour imaginer, s'engager, partager !



Octobre 2023 à octobre 2024 : finalisation du projet associatif pour présentation en AGE.

L'ASSOCIATION

Notre identité

MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE	OBJET SOCIAL Article 3 – statuts modifiés le 25/06/2008 La mise en application des mesures gouvernementales en faveur des jeunes de 16 à 25 ans ainsi que toute action de formation professionnelle et de développement économique. L'insertion et la qualification sociale et professionnelle des jeunes et adultes au-delà de 16 ans ; la mise en place d'actions de formation professionnelle et de développement économique.
DATE DE CRÉATION 08/10/1982 sous la dénomination « Mission Locale Rive Droite ». Parution au Journal officiel le 22 /10/1982.	LOCALISATION (SIÈGE SOCIAL) 54, avenue Hubert Dubedout 33 150 Cenon.

Nos racines

Les Missions Locales sont issues des recommandations du rapport réalisé en 1981 par Bertrand Schwartz sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à la demande du Premier ministre Pierre Mauroy².

Partant du constat d'un très fort taux de chômage des jeunes, trois fois supérieur à celui des adultes, d'une précarisation de plus en plus importante des 16-25 ans, ce rapport préconise la mise en place d'une « mission locale d'animation provisoire » destinée à remplir 4 fonctions :

- ⇒ Une fonction de « connaissance des jeunes »
- ⇒ Une fonction « d'accueil et d'orientation »
- ⇒ Une fonction de « relation avec les entreprises d'accueil »
- ⇒ Une fonction de « relation avec les organismes de formation ».

Reprenant ces préconisations, l'ordonnance du 26 mars 1982 « relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes de 16 à 25 ans une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale » est promulguée, donnant naissance aux Missions Locales.

Un fort ancrage territorial constitue le fondement des Missions Locales pensées comme des organes fédérateurs de l'ensemble des acteurs locaux compétents en matière d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Cet ancrage au sein de leur territoire se retrouve au sein de leurs instances dirigeantes. Entités autonomes, les Missions Locales sont en effet des associations présidées par un élu local, majoritairement un maire. Les élus locaux sont également présents au sein des conseils d'administration, qui rassemblent en outre des représentants des services de l'État et des partenaires locaux.

61 missions locales sont ainsi créées il y a 42 ans, dans les territoires où l'on trouve le plus de jeunes sans formation ni qualification, dont la Mission Locale Rive Droite en Aquitaine.

Initialement envisagées comme des structures temporaires, les Missions Locales sont pérennisées par la loi du 19 décembre 1989, favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle, afin de faire face à la persistance des difficultés économiques et sociales rencontrées par les jeunes.

La Mission Locale des Hauts de Garonne est née dans ce contexte de la volonté de Pierre Garmendia (Député de la 4ème circonscription de 1980 à 1997) qui réussit la prouesse de faire adhérer au projet les 46 maires des cantons de Carbon-Blanc, Cenon, Créon, Floirac et Lormont. Tous ont accepté de délibérer au sein de leurs conseils municipaux respectifs pour créer cette structure dont il devint le Président et l'animateur incontesté de 1982 à 2015.

Nos missions

« La finalité de l'action de chaque Mission Locale est de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes en répondant à leurs besoins et attentes dans les champs de l'emploi, la formation / qualification, l'accès aux droits sociaux, de la citoyenneté et de la participation, du logement, de la santé, du transport et de la mobilité, de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs... »³

Ainsi, la Mission locale des Hauts de Garonne propose une approche globale de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou

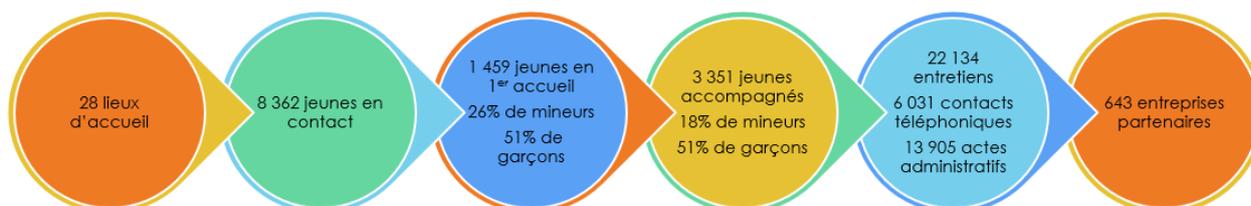
² Premier ministre de 1981 à 1984

³ Extrait du cadre commun de référence des Missions Locales, adopté en 2018

Notre éthique

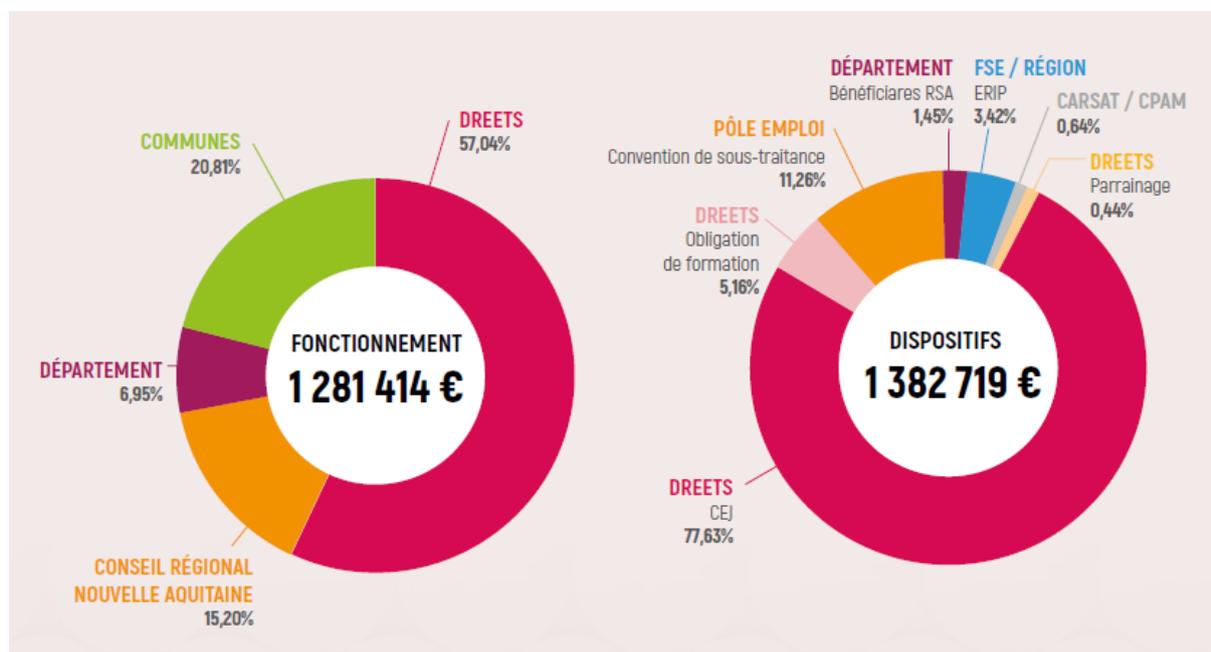
- ⇒ Le respect du jeune accueilli, de ses droits, de sa dignité
- ⇒ L'engagement au service de l'intérêt général
- ⇒ La qualité du service rendu
- ⇒ La transparence et la responsabilité.

Chiffres clés 2023



Financements 2023

Répartition des subventions



Ressources Humaines et structuration interne

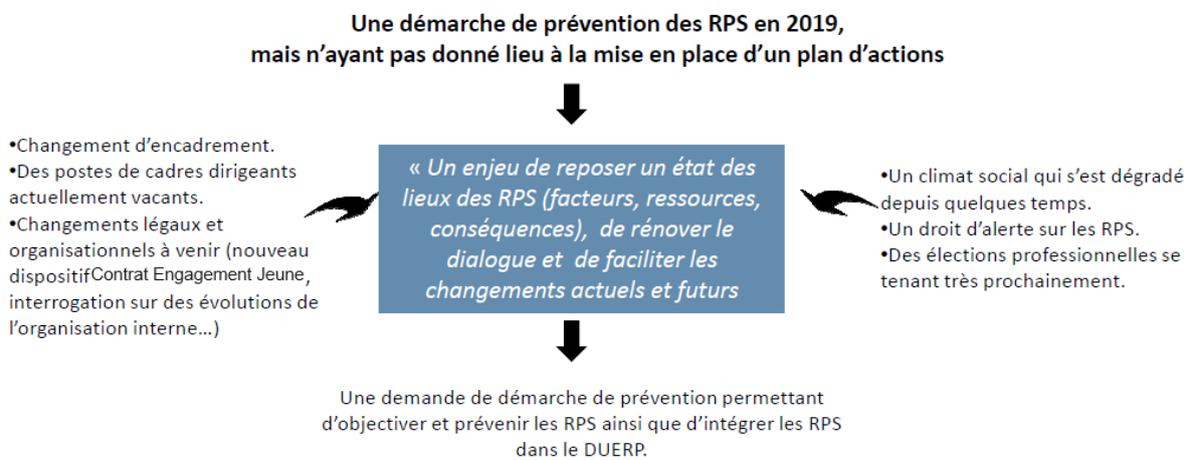
Le climat social

En 2022, après un début d'année excessivement éprouvant pour l'ensemble de l'équipe (gouvernance et salariés), nos efforts se sont concentrés sur les ressources humaines :

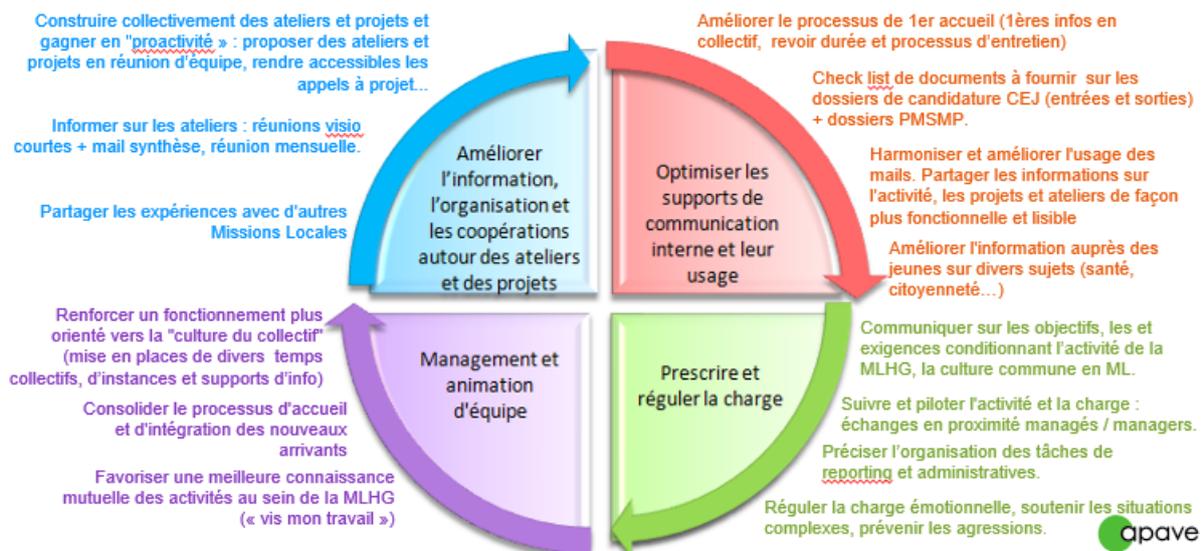
- ⇒ Mise en place d'une nouvelle équipe de direction
- ⇒ Rétablissement du dialogue social
- ⇒ Séminaire de cohésion
- ⇒ Réorganisation opérationnelle.

Concomitamment, un **diagnostic des risques psychosociaux a été mené par l'APAVE de juin 2022 à juin 2023**. Il a donné lieu à un plan d'action suivi dans sa mise en œuvre par l'APAVE et la CARSAT jusqu'à septembre 2024⁴.

La demande



Le plan d'action de prévention



⁴ Diagnostic et plan d'action à disposition de la gouvernance et des salariés

Le plan d'action 2022 /2024

Comme évoqué précédemment, le présent projet s'inscrit dans une logique de cohérence fondée sur notre histoire, nos valeurs, nos missions, mais également sur un état des lieux de notre environnement et du contexte dans lequel se trouve l'Association. Comme en témoignent les paragraphes ci-dessous, plusieurs actions découlant du travail réalisé avec les salariés au cours du séminaire d'octobre 2022 et du plan d'action proposé dans le cadre du diagnostic sur les risques psychosociaux ont déjà été menées ou sont en cours.

AU NIVEAU DES JEUNES ET DES PARTENAIRES

ALLER VERS

- ⇒ Renforcement des liens avec chacune des collectivités du territoire de la Mission Locale
- ⇒ Organisation de rencontres avec les partenaires afin de mieux articuler nos interventions dans le respect du champ de compétences de chacun : découverte du métier de l'autre, connaissance et reconnaissance, co-construction d'actions au service des jeunes
- ⇒ Mise en place de nouvelles permanences, y compris de l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) afin de proposer un réel maillage au niveau de notre territoire.

CONTRIBUER plus efficacement au travail d'orientation et de positionnement vers les formations et qualifications

- ⇒ Création d'un poste de responsable de secteur « Orientation & Formation »
- ⇒ Intensification des actions favorisant la connaissance concrète de l'offre de formation et l'interaction avec les organismes de formation.

DEVELOPPER une réponse plus adaptée en matière de santé et de Handicap

- ⇒ Création d'un poste de responsable de secteur « Santé & Handicap »
- ⇒ Intensification des actions en lien avec la santé, notamment la santé mentale, et le handicap
- ⇒ Mise en place d'un point santé.

FAVORISER l'engagement citoyen des jeunes

- ⇒ Identification de nouvelles références
- ⇒ Mise en œuvre de projets collectifs en lien avec la radio locale, les associations sportives, les structures artistiques et culturelles, l'écologie ...

AVEC L'ÉQUIPE

EVOLUER dans un environnement stable et serein

- ⇒ Pérennisation des contrats de travail, rééquilibrage des salaires, renforcement de l'équipe
- ⇒ Réorganisation du travail : organigramme, mise en place d'instances stratégiques (comité de direction, comité opérationnel), d'espaces d'échange (séminaire annuel, réunion d'équipe mensuelle, réunion d'antenne trimestrielle, groupes de travail, espace d'échange de pratiques), accord télétravail.

DISPOSER d'un environnement et d'outils de travail performants

- ⇒ Réaménagement de l'espace accueil jeunes
- ⇒ Refonte de la plateforme collaborative de partage des fichiers
- ⇒ Renouvellement d'une partie du parc informatique et de la flotte de téléphones portables
- ⇒ Mise en conformité au niveau du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).
- ⇒ Projet de nouveaux locaux pour le siège social horizon 2027.

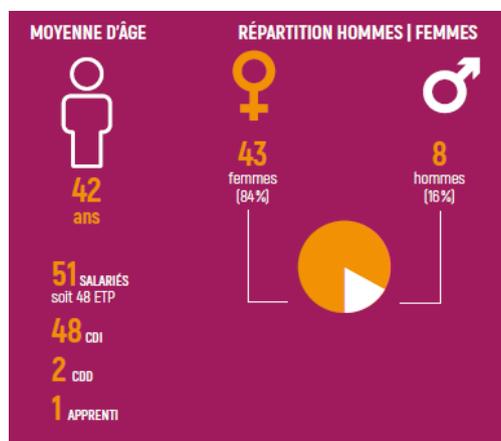
La gouvernance

Conseil d'Administration 2024/2027 élu à l'Assemblée Générale du 19/06/2024

Collège	Nom Prénom	Structure ou collectivité représentée	Bureau
Élu.e.s	ASTIER Dominique	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	
	DIEZ Roselyne	CDC des Coteaux Bordelais	Trésorière adjointe
	DROUHAUT Valérie	Canton de la Presqu'île	Secrétaire adjointe
	EGRON Jean François	Département de la Gironde	
	LACUEY Nathalie	Canton de Cenon	Vice-Présidente
	QUERTINMONT Philippe	Canton de Lormont	Vice-Président
	RENAUD Sophie	CDC du Créonnais	
	ROUX Sébastien	CDC des Rives de la Laurence	Secrétaire
	VEYSSY Catherine	CDC des Portes de l'Entre 2 Mers	Présidente
	VIANDON Christophe	Canton de Créon	
Administrations	CASTAING Corinne	France Travail	
	DEBAERE Patrick	GIRPEH Aquitaine-Cap Emploi 33	
	FOTI Didier	CIO Rive Droite	
	HACHOUMI Kamal	Protection Judiciaire de la Jeunesse	
	POUCHAT Valérie	Ministère de la justice / ATIGIP	
	REDON Emmanuelle	DDETS	
Associations	BONNAC HUDE Bernadette	CIDFF	
	CELLIER Cédric	PRADO Prévention spécialisée	
	CHARTIER Christine	CLAP Sud-Ouest	
	COSSET Marina	PLIE des Hauts de Garonne	
	LAFON Loïc	Habitat Jeunes des Hauts de Garonne	
	MARON Jean-Bernard	Sport Emploi	
	MAROT Pascale	INSUP Hauts de Garonne	Membre
	MOYA Anne-Pauline	Association Jeunesse des Hauts de Garonne	
	PIBOYEUX Éric	Maison de la Promotion Sociale Formation	Membre
	SERRE Jocelyne	Cabane à Projets	
Société civile	VANEY Patrick	Accompagner, Conduire, transmettre	
	BAVARD Pascal	Club des entreprises de Bassens	
	CODOGNOTTO Chrystèle	Club des Entreprises du Cœur Entre 2 Mers	
	DUVERNE Bernard	Membre du CA 2020/2024	
	FARCY Marie-Jeanne	Membre du bureau 2020/2022	Membre
	MARANON Julien	Eco Micro	
	QUEYROI Esther	Club des entreprises d'Artigues	
RIVAILLE Bernard	Trésorier 2020/2024	Trésorier	
Directrice	PÉCASSOU Muriel	Mission Locale Hauts de Garonne	Membre de droit

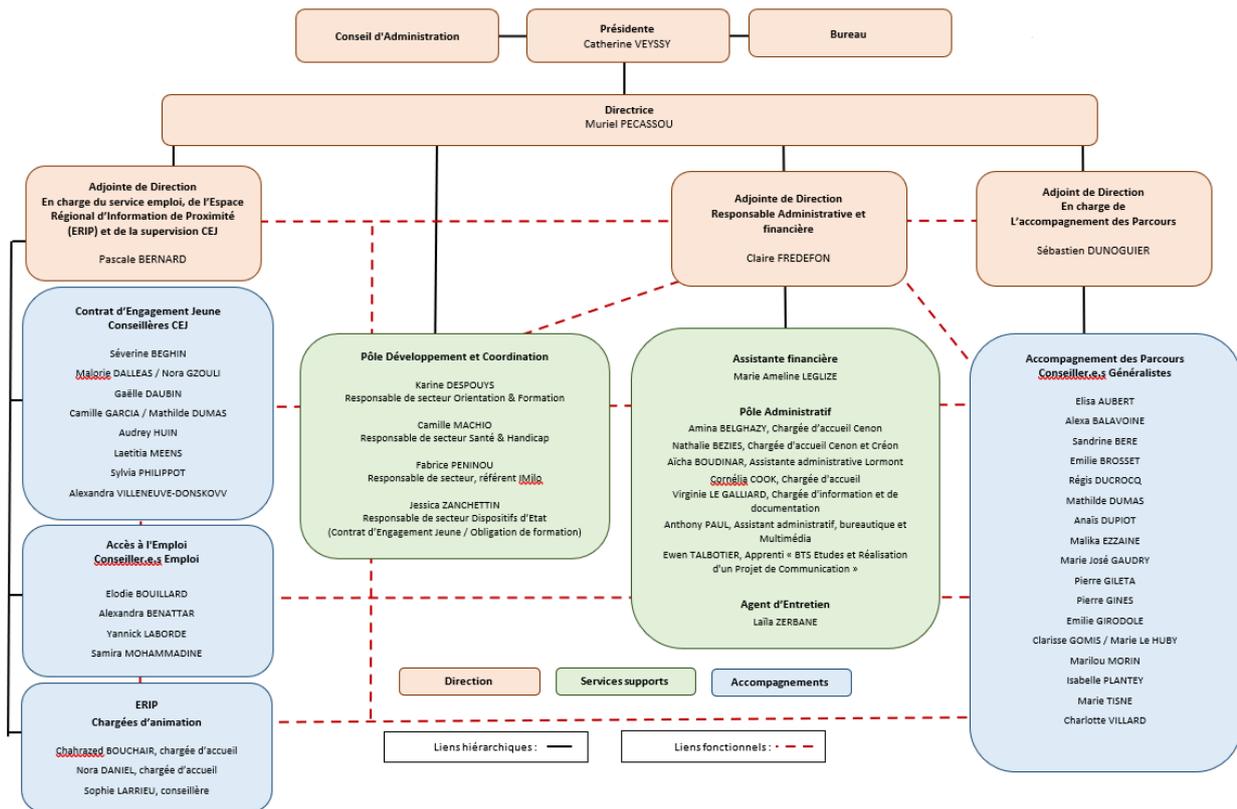
L'équipe

Au 31/12/2023

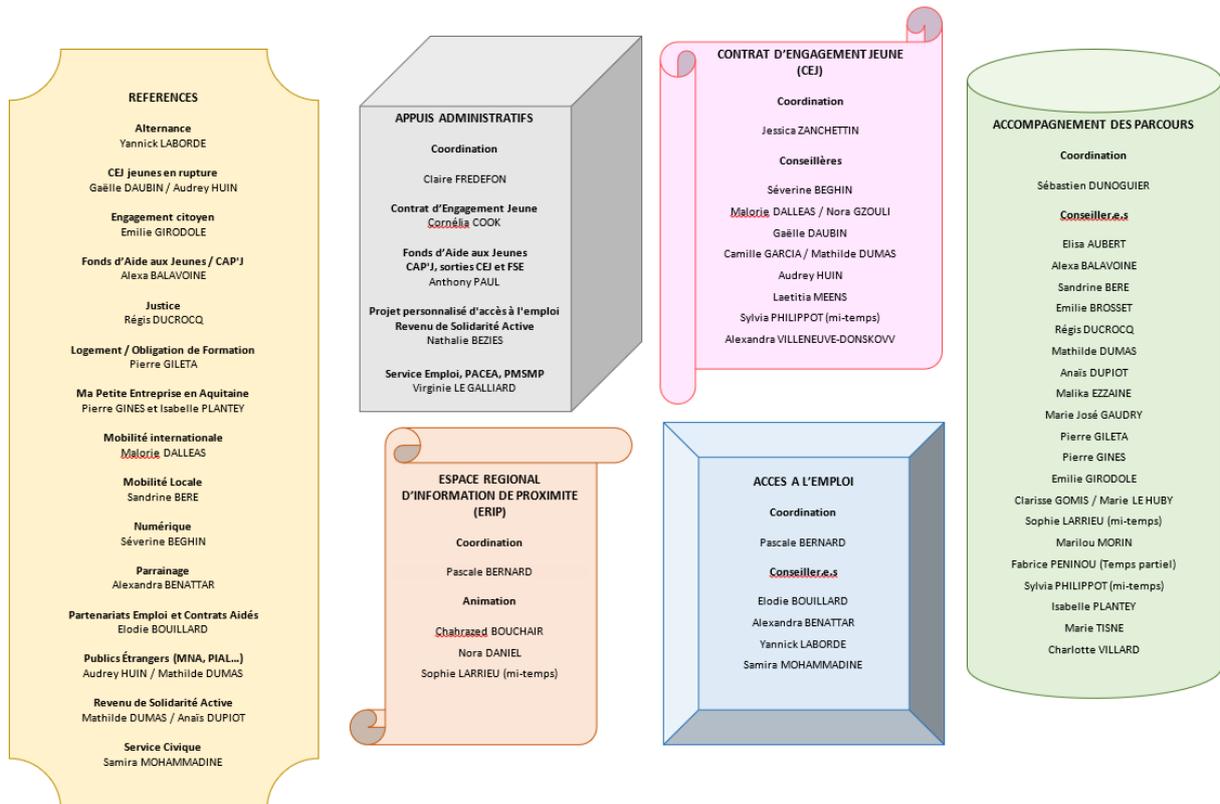


L'organisation

Organigramme au 30/06/2024



Organisation opérationnelle au 30/06/2024

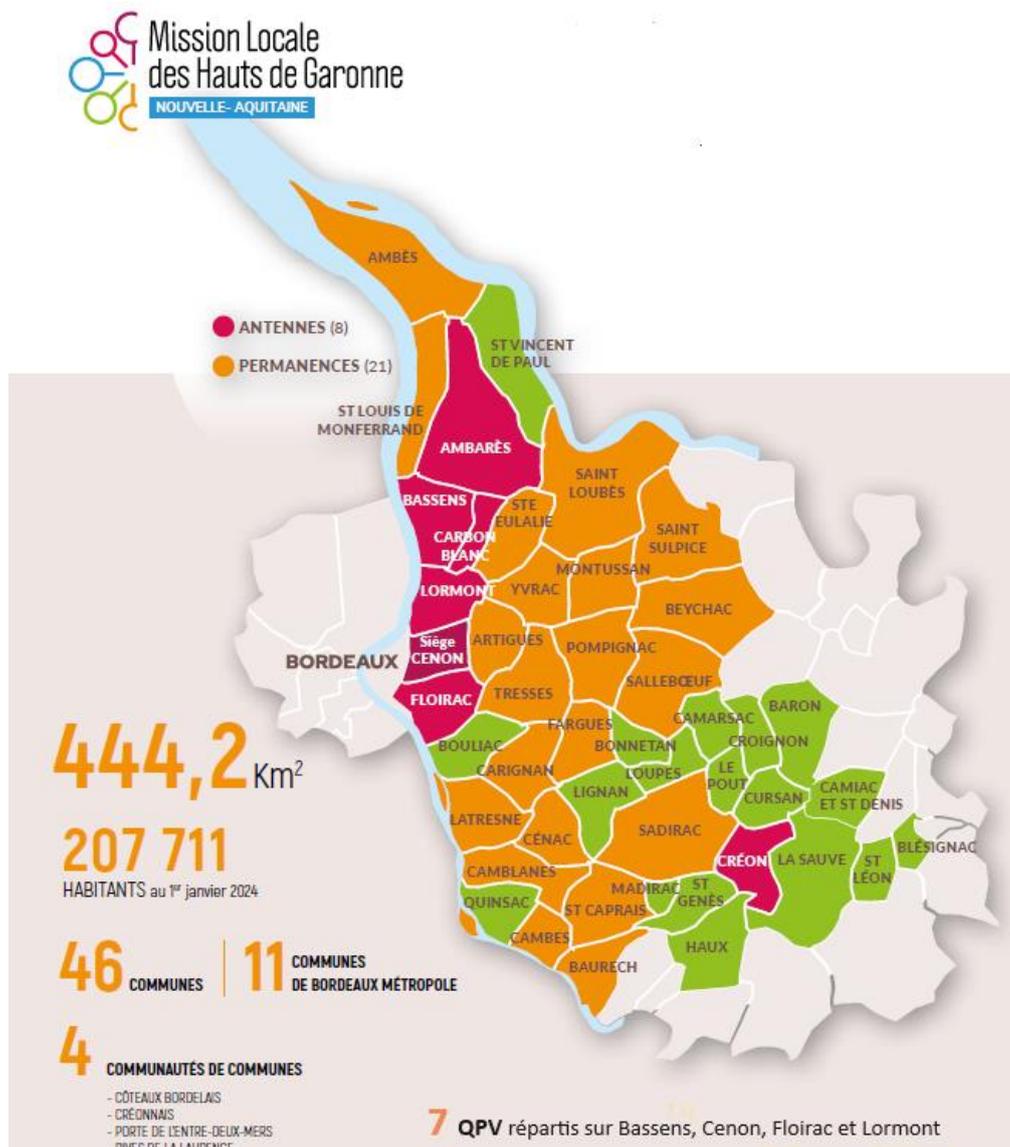


L'ENVIRONNEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL

La Rive Droite est composée de communes variées en termes de topographie et de population. Longtemps délaissée par les habitants vivant à l'Ouest de la Garonne qui la jugeaient « malfamée », **la Rive droite de Bordeaux est en pleine mutation depuis plus d'une quinzaine d'années**. D'une image industrielle et ouvrière sans intérêts culturels ou immobiliers, elle acquiert aujourd'hui une image positive et une attractivité grandissante auprès des Bordelais. L'arrivée du tramway, le rayonnement culturel du Rocher de Palmer à Cenon, de l'Arena à Floirac et le développement économique sont autant d'événements qui ont permis cette évolution.

C'est dans ce contexte que la Mission Locale des Hauts de Garonne s'est développée au cours des 42 dernières années. Originellement nommée Mission Locale Rive Droite lors de sa création en octobre 1982, elle changea de nom en février 1986 lorsqu'elle prit ses nouveaux quartiers dans des locaux cenonnais construits dans le cadre d'un chantier école avec une entreprise d'insertion. **Aujourd'hui, elle œuvre sur ce territoire avec 8 antennes (dont le siège social) et 22 permanences** (Camarsac en plus depuis avril 2024).

Couverture géographique



Diagnostiques territoriaux

La zone d'intervention de la Mission Locale des Hauts de Garonne est vaste. Située sur 6 cantons, elle est constituée de zones urbaines, notamment les villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont qui regroupent en 2024 sept Quartiers Prioritaires Politique de la Ville, mais également semi urbaines de type pavillonnaire, semi rurales et rurales.

En 2023, la population totale s'élevait à 205 124 habitants, soit une évolution de 0,8 % par rapport à 2022 (203 540 habitants), 2,4% par rapport à 2021 (200 382 habitants) et de 3,8 % depuis 2020 (197 584 habitants). Cette forte progression continue à s'accroître puisque début 2024 le territoire compte 207 711 habitants, soit une nouvelle hausse de près de 1,3 %. Ce développement significatif s'explique pour partie par la hausse faramineuse des loyers et de l'immobilier à Bordeaux et sa métropole qui oblige les personnes à s'éloigner de plus en plus du centre pour pouvoir se loger.

Ce territoire est constitué d'auréoles « urbaines » et rurales, à partir d'un pôle urbain ouest, le Grand Projet de Ville. Ce pôle urbain a une identité propre liée à son histoire. Constructions massives de logements sociaux dans les années 1960 et déclin industriel dans les années 1970 ont amené à y concentrer des populations en difficulté, avec des situations très précaires que l'on retrouve encore aujourd'hui. Ainsi, le revenu moyen par habitant est le plus faible de l'agglomération, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux est conséquent, les niveaux de qualification des demandeurs d'emploi sont bas et le taux de chômage reste le plus élevé du bassin d'emploi de Bordeaux, en particulier pour les jeunes, les travailleurs handicapés et les personnes étrangères ou d'origine étrangère victimes de discriminations à l'accès au travail.

Parmi ces demandeurs d'emploi, nombreux sont les jeunes qui ne peuvent pas s'intégrer directement dans un parcours d'insertion professionnelle. Marqués par un vécu d'échec, ils manifestent une diminution de l'intérêt pour leur environnement et une perte de l'appétit d'acquisition. Ils ont un usage souvent limité des relations sociales. Leur sentiment de non-appartenance sociale est déterminé par les caractéristiques « objectives » du contexte dans lequel ils vivent, mais également par la façon dont ils l'appréhendent et lui donnent une signification.

La question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment ceux sortis du système scolaire depuis plus ou moins longtemps sans projet personnel ou professionnel identifié, se pose également de manière cruciale sur les communes « urbaines » et rurales. En effet, nombreux sont ceux qui ne sont pas mobiles et ne maîtrisent pas les repères et codes sociaux nécessaires à leur intégration. Repli sur soi, désespoir, et parfois actes de petite délinquance témoignent de cette dérive, de ce mal de vivre en l'absence de projet d'avenir.

Depuis 2022, la Mission Locale des Hauts de Garonne participe à de nombreux groupes de travail dans le cadre des Projets Sociaux de Territoire (PST) et Conventions Territoriales Globales (CTG) menés par les communes ou communautés de communes qui confirment cette analyse. Ces documents sont extrêmement riches et à disposition de tous au sein de la structure. Pour autant, le travail d'extraction et de compilation des données étant infaisable, nous avons fait appel à un prestataire extérieur qualifié en la matière, ITEA, pour réaliser un diagnostic précis du territoire de la Mission Locale décliné en 3 axes :

- ⇒ Profil Jeunesse (5 thématiques) : Démographie, Scolarité, Habitat & Vie locale, Emploi, Revenus & Précarité
- ⇒ Profil Croisé (5 thématiques) : Santé & handicap ; Revenus & précarité, Egalité F/H, Entreprises, Vie locale
- ⇒ Fiches QPV (7).

Ces diagnostics sont à disposition de tous et peuvent être mis à jour chaque année.

En cours également, un diagnostic territorial réalisé en collaboration avec le Pôle Territorial des Solidarités des Hauts de Garonne et l'Agence France Travail de Cenon. Il a pour objectif de proposer une photographie à la maille des 4 communautés de communes qui composent la zone de compétences de la Mission Locale des Hauts de Garonne. Il apporte des éléments sur **le tissu économique local, les problématiques identifiées et se veut force de propositions de proximité.**

Principaux partenaires

Engagement citoyen

- ⇒ Alternatives Urbaines : partenariat privilégié dans le cadre de la Green Mission
- ⇒ Banque alimentaire : participation des jeunes à des journées de collecte
- ⇒ E Graine : partenariat privilégié dans le cadre de la Green Mission
- ⇒ O2Radio : Convention partenariale pour un projet visant la mise en action collective et l'éducation aux médias
- ⇒ Rénovation : partenariat dans le cadre de R'Festif
- ⇒ Rocher de Palmer : partenariat dans le cadre de R'Festif 2023, accueil de jeunes, mise à disposition de salles
- ⇒ Utopik Factory.

Emploi

- ⇒ ACT (Accueillir, Conseiller, Transmettre)
- ⇒ APEC
- ⇒ Cité de l'emploi / GPV
- ⇒ Cravate solidaire
- ⇒ Clubs d'entreprises d'Artigues, Bassens, Cœur Entre 2 Mers et Cenon
- ⇒ Dyna'Meet
- ⇒ Entre 2 Emplois
- ⇒ Espace textile
- ⇒ France Travail Cenon et Lormont
- ⇒ Hauts de Garonne Développement
- ⇒ PLIE des Hauts de Garonne
- ⇒ Services emploi des communes
- ⇒ Tous Mobilisés vers l'emploi.

Handicap

- ⇒ Acteurs des Appuis Spécifiques : ADAPEI, ARI, GIHP, IRSA
- ⇒ AGEFIPH
- ⇒ EDEA
- ⇒ ESAT du Gua Ambarès
- ⇒ Handamos : intervention en réunion d'équipe.

Illettrisme

- ⇒ CLAP / CRIA : Permanence hebdomadaire dans nos locaux à Cenon.

Information jeunesse

- ⇒ BIJ Lormont
- ⇒ CRIJ Nouvelle-Aquitaine
- ⇒ Services jeunesse des communes.

Insertion par l'Activité Économique

- ⇒ AI des Hauts de Garonne
- ⇒ Conciergerie solidaire
- ⇒ Côteaux des Hauts de Garonne
- ⇒ Envie 2 E
- ⇒ Panière & Co
- ⇒ Régies de quartier
- ⇒ REV.

Interculturalité

- ⇒ ALIFS
- ⇒ ADAV 33
- ⇒ CISE : Convention partenariale pour réalisation d'un film « L'image au cœur de la lutte contre les violences conjugales »
- ⇒ Visions mêlées.

Justice

- ⇒ ATIGIP
- ⇒ PJJ
- ⇒ SPIP.

Logement / Hébergement

- ⇒ Bailleurs sociaux
- ⇒ CAIO
- ⇒ CLLAJ
- ⇒ Diaconat de Bordeaux (Campus Atlantica)
- ⇒ FSL 33
- ⇒ Habitat Jeunes des Hauts de Garonne : Convention partenariale pour location de deux chambres destinées aux jeunes les plus précaires.

Orientation et Formation

- ⇒ AFPA
- ⇒ AFEPT (E2C)
- ⇒ ANEFA
- ⇒ Cap Métiers Nouvelle Aquitaine
- ⇒ EPIDE
- ⇒ Fablab de Cap Sciences
- ⇒ Fédération Compagnonnique Floirac
- ⇒ GRETA Lormont
- ⇒ INSUP Hauts de Garonne
- ⇒ MPS Formation
- ⇒ Soyons le changement – CITIZCHOOL
- ⇒ UFCV
- ⇒ WIMOOV.

Prévention spécialisée

- ⇒ AJHaG : convention partenariale
- ⇒ PRADO : convention partenariale.

Santé

- ⇒ Association Addictions France (AAF) : permanence d'écoute hebdomadaire dans nos locaux à Cenon et mensuelle à Créon / Animation d'ateliers collectifs / Intervention en réunion d'équipe
- ⇒ CPAM : Ateliers nutrition en partenariat et financement du « Mois sans tabac » / Centre d'examen de la CPAM à Bègles pour les bilans de santé
- ⇒ Le GIROFARD (Centre LGBT Aquitaine) : intervention en réunion d'équipe
- ⇒ Maison Des Adolescents (MDA) : permanence d'écoute bimensuelle dans nos locaux à Cenon / Animation d'ateliers collectifs / Intervention en réunion d'équipe
- ⇒ Maison du Département de la Promotion de la Santé (MDPS) : Atelier Sexo
- ⇒ Nouveaux Cycles : Atelier précarité menstruelle
- ⇒ Protection civile
- ⇒ Sport Emploi : Ateliers sportifs et de remobilisation.

Un travail conséquent de diagnostic et de rencontre avec différents partenaires, notamment l'ARS, le Département, les EPCI...a été mené en 2023 et se poursuit encore aujourd'hui pour trouver collectivement des réponses à la dégradation de l'état de santé des jeunes. Nous avons ainsi intégré en 2023 la communauté professionnelle territoriale de santé Entre-Deux-Mers.

Scolarité

- ⇒ CIO
- ⇒ Cités éducatives
- ⇒ Collèges du territoire
- ⇒ Lycées du territoire
- ⇒ MFR La Sauve
- ⇒ Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Service Civique

- ⇒ OIM
- ⇒ UNISCITÉ.

Social

- ⇒ CCAS et CIAS du territoire
- ⇒ Centres sociaux du territoire
- ⇒ MDS du territoire
- ⇒ PTS des Hauts de Garonne.

Cette liste n'est pas exhaustive.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Notre vision

Dans le contexte anxiogène dans lequel nous évoluons, lié aux crises successives (Covid, réchauffement climatique, terrorisme, guerres, crises sociales, politiques, démocratiques, etc...) qui touchent particulièrement les jeunes, mais également très mouvant avec de nombreux changements liés à la loi pour le plein emploi, la création de France Travail et aux fortes restrictions budgétaires qui nous impactent directement, se projeter sur 5 ans peut paraître complexe. Pour autant, et plus que jamais, nous voulons :

- ⇒ **(Re) donner et faire confiance à la jeunesse !**
- ⇒ Proposer un véritable accompagnement global et personnalisé pour les jeunes, adapté au territoire, indépendamment des objectifs chiffrés
- ⇒ Sortir de la pression pour réellement écouter les jeunes, prendre le temps, réhabiliter la patience d'un parcours
- ⇒ Rendre les jeunes acteurs de leurs parcours, leur permettre de gagner en autonomie, en épanouissement personnel et de développer leur esprit critique
- ⇒ Intégrer les jeunes dans la mise en place de nos projets, dans le projet de structure
- ⇒ Mieux travailler avec les partenaires : faire connaître nos missions et nos valeurs, connaître les leurs, délimiter plus clairement les champs d'intervention de chacun et partager des situations
- ⇒ **(Re)devenir le véritable lieu ressource en direction des jeunes et des partenaires (mission locale d'animation)** sur les thématiques emploi, formation, orientation, santé, handicap, logement, loisirs, culture, citoyenneté...

Nos orientations stratégiques

Deux principes fondamentaux à préserver et à faire vivre

- ⇒ **L'attachement au principe associatif de la Mission Locale** et à ses valeurs partagées
- ⇒ **La reconnaissance et le maintien du périmètre d'intervention de Mission Locale au cœur de la Rive Droite de la Garonne** telle que façonnée par la vie des femmes et des hommes au fil des siècles.

Trois axes d'évolution et de progrès



Axe 1. Proposer aux jeunes un service de qualité, de proximité et sur mesure

Axe 2. Mettre en place une stratégie de développement partenarial et initier de nouveaux champs d'action

Axe 3. Développer les relations avec les entreprises

Nous revisiterons également nos statuts et veillerons à l'intégration progressive des trois volets du développement durable (économique, social et environnemental) dans les principes de gestion de la structure.

Le plan d'action

Axe1 : Proposer aux jeunes un service de qualité, de proximité et sur mesure

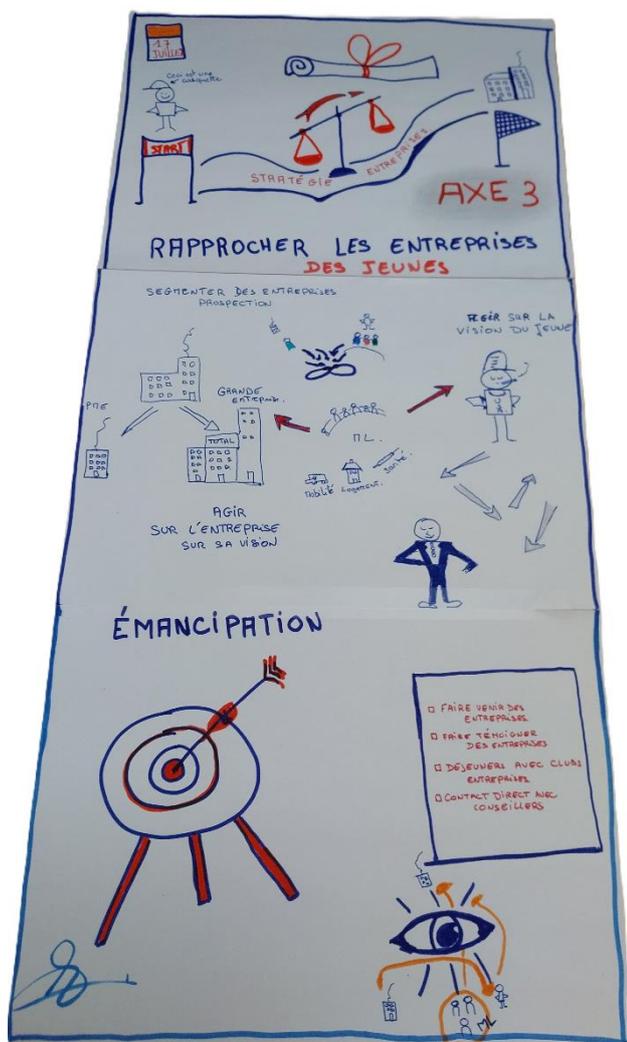
Objectif	Actions prioritaires	Moyens	Échéance	Commentaires
« Aller vers » le public et leurs familles (parents)	Réaménager les horaires d'ouverture de la Mission Locale : accueil le vendredi après-midi, entre 12h/14h et en soirée	⇒ Accord temps de travail ⇒ Outil de gestion des roulements des équipes et de suivi des temps de travail	2024/2025	
	Renforcer le réseau des jeunes et le valoriser via le collectif	⇒ Réponses à des appels à projets sur lesquels nous pouvons être force de proposition ⇒ Témoignages de jeunes sur leurs parcours	2024/2025	Accepter les périodes de « creux » incontournables dans la réalisation des projets collectifs
	Participer ou créer des événements / temps forts : fêtes des voisins, de quartier, etc...	⇒ Espaces d'expériences positives	2025/2026	Prévoir le roulement des équipes
Agir en proximité	Décentraliser sur les antennes certaines informations collectives, rencontres avec des partenaires		2025	
	Accompagner les jeunes éloignés ou en difficulté sur la mobilité lors de visites extérieures chez les partenaires	⇒ Disponibilité des salariés	2025	Évaluer le temps nécessaire
	Privilégier l'implantation des permanences dans des locaux dédiés à la jeunesse et/ou culturels	⇒ Argumentaire pour les collectivités locales	2026	Améliorer l'existant
	Se doter d'un bus itinérant pour aller sur les communes les plus éloignées avec peu de jeunes	⇒ Recherche de financements	2027	
Renforcer notre stratégie de communication	Site internet plus vivant, présence active sur les réseaux sociaux	⇒ Professionnalisation de l'équipe en place	2025	Au siège social, implanter une TV pour diffusion en images des actualités du territoire
	Recueillir l'avis et les propositions des jeunes	⇒ Questionnaire en ligne ⇒ Boite à idées ⇒ Conseil consultatif des jeunes	2025/2027	⇒ Groupe de travail jeunes/salariés pour élaboration du questionnaire en ligne ⇒ Conseil consultatif via le CA ou une autre instance à déterminer
Renforcer la confiance et la confiance en soi	Prendre le temps d'écouter les jeune	⇒ Déploiement des actions « hors les murs » pour initier un autre mode d'échange et d'information (ex : atelier Graff, action Terra Aventura, etc...)	2024/2026	⇒ Repenser l'accompagnement du point de vue du jeune, en prenant en compte ce qu'il voit, ce qu'il dit et ce qu'il entend. C'est ce qui déterminera l'accompagnement et la co-construction de son parcours.
	Systématiser le questionnement sur la situation, l'évolution personnelle et professionnelle du jeunes			⇒ Revoir la configuration et la confidentialité des bureaux.
	Valoriser les capacités d'agir, questionner les objectifs et les réussites significatives du jeune	⇒ Attestation de valorisation des actions réalisées (symbolique)		
	Amener vers l'autonomie de choix en priorité	Argumentaire pour les pouvoirs publics par rapport à la politique adéquationniste	2024/2025	

Axe 2 : Mettre en place une stratégie de développement partenarial et initier de nouveaux champs d'action

Objectif	Actions prioritaires	Moyens	Échéance	Commentaires
Mettre les jeunes en confiance dans l'accès aux partenaires	Tisser des liens autour des apprentissages de la vie quotidienne	Ateliers cuisine, recyclage, éco-citoyenneté, connaissance des bons plans, etc...	2024/2025	Améliorer l'existant
	Désacraliser l'accès à la santé et aux soins	⇒ Professionnalisation des conseillers sur la thématique « Comment aborder le sujet avec un jeune » ⇒ Intégration d'un psychologue au sein de la Mission Locale	2025 2027	Mise en lien avec le service hospitalier dédié
	Réaliser une cartographie des partenaires à destination des jeunes	Nouveaux outils de communication	2026	Associer les jeunes à la conception et la rédaction
Formaliser les partenariats	Organiser des rencontres avec les partenaires afin de mieux articuler nos interventions dans le respect du champ de compétences de chacun : découverte du métier de l'autre, connaissance et reconnaissance	⇒ Délimitation du champ d'intervention de chacun ⇒ Identification d'une personne « relais », référente privilégiée de la structure partenaire	2025/2027	⇒ Savoir ce que chacun peut faire ou pas ⇒ Savoir « quand » passer le relais tant pour la Mission locale que pour les partenaires
	Rédiger un document engageant, une convention partenariale incluant des temps de bilan	⇒ Travail en collaboration « partagée » avec les partenaires		⇒ Bilans à prévoir au semestre
	S'assurer d'une compréhension mutuelle et d'une pédagogie commune	⇒ Possibilité de faire des entretiens tripartites		⇒ Travail plus approfondi partenaire par partenaire
Faire vivre le partenariat	Tenir une cartographie des partenaires à jour, alimentée par toutes les parties prenantes	⇒ Veille partagée ⇒ Diagnostics partagés	2025/2029	Améliorer l'existant
	Coorganiser des rencontres, des événements, des moments de partage	⇒ Mutualisation des ressources		Escape Game, événements sportifs, culturels, job dating, forums, etc...
	Coconstruire des actions au service des jeunes avec les partenaires du territoire	⇒ Mutualisation des réponses		Initier de nouveaux champs d'actions

Axe 3 : Développer les relations avec les entreprises

Objectif	Actions prioritaires	Moyens	Échéance	Commentaires
Renforcement de la coopération et du partenariat avec les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Attirer de nouvelles entreprises ⇒ Nouer de nouveaux partenariats ⇒ Consolider le partenariat existant 	Création d'événements conviviaux réunissant des entreprises partenaires et des entreprises qui connaissent peu la Mission Locale : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Retours d'expérience ⇒ Témoignages de chefs d'entreprise à chefs d'entreprise 	2025 Évaluation à mi-parcours : 2027 Évaluation finale en 2029	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Au préalable, définir en interne une véritable stratégie entreprise et définir la cible des entreprises pertinentes à prospecter ⇒ Associer les clubs d'entreprises
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ouvrir les portes des entreprises aux jeunes ⇒ Augmenter les possibilités de PMSMP, de mise en emploi 	Organisation de visites d'entreprises et d'enquêtes professionnelles in situ		
Insérer les jeunes dans le marché du travail à des fins d'émancipation	Travailler sur les représentations et lutter contre les stéréotypes : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Entreprises sur les jeunes ⇒ Conseillers sur les entreprises ⇒ Jeunes sur les entreprises 	Organisation d'événements ludiques réunissant jeunes et entreprises favorisant la rencontre en sortant du contexte de recrutement classique	2025 Évaluation à mi-parcours : 2027 Évaluation finale en 2029	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer l'existant en lien avec les partenaires du Service Public de l'Emploi et les collectivités locales ⇒ Initier de nouveaux partenariats
	Définir l'offre de service précise de la Mission Locale et sa plus-value : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Expertise jeunesse ⇒ Proximité ⇒ Préparation et accompagnement des jeunes à l'emploi personnalisés (Levée des freins périphériques, formation, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contact direct avec les conseillers ⇒ Capsules vidéo ⇒ Plaquettes/supports présentant la Mission locale, les dispositifs et détaillant les aides à l'embauche ⇒ Journées portes ouvertes à la Mission Locale 		
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accompagner les entreprises de façon personnalisée ⇒ Négocier les critères de recrutement ⇒ Aider à l'élaboration de fiches de poste ⇒ Présenter les différents types de contrats avec une attention particulière sur l'apprentissage : formation, tutorat 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Segmentation des entreprises pour prospection ⇒ Temps dédiés ⇒ Mixité conseillers jeunes et conseillers emploi 		Partir du jeune pour choisir l'entreprise qui sera accueillante, adaptée à son profil



Tous nos remerciements aux membres de la gouvernance, aux salariés, aux partenaires et aux jeunes qui ont participé à l'élaboration de ce projet associatif.

Projet associatif approuvé en Assemblée Générale Extraordinaire le 13/11/2024